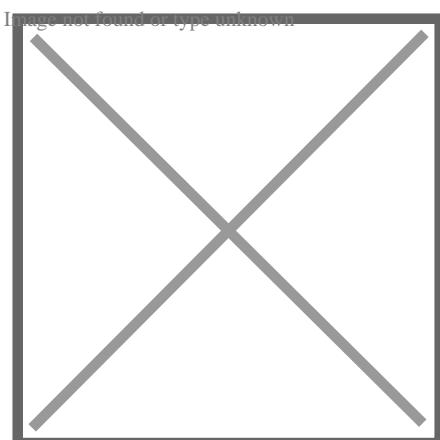


LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Paris

La résidence dispose de 73 studios et de 10 deux pièces (meublés et équipés selon logement).

www.logifac.fr



LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides au logement de la CAF.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

44, quai de la Marne
75019 Paris

73 studios
10 deux pièces (meublés et équipés selon logement).

Loyer/mois à partir de
500,50 €

Loyer CC pour le logement 416 (Hors TEOM et électricité).

Consommations énergétiques indicatives : catégorie E
Gaz à effet de serre : catégorie F

Frais de dossier à partir de 460 €

Le montant diffère selon les partenaires de la résidence liés par une convention notamment des établissements d'enseignement ou des associations.

Organismes en partenariat exclusif



Particulièrement adaptée aux étudiants, nos résidences sont parfois également accessibles aux jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide Personnalisée au Logement (APL) qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Je réserve » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



Nos services disponibles



Wifi **



Laverie **



Digicode



Équipé

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, douche ou baignoire, WC.
- La pièce principale meublée : lit, bureau, chaises, penderie et étagère mis à disposition.
- Le coin cuisine équipé : évier, plaques électriques, réfrigérateur.

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Divers **équipements** sont mis à la disposition des occupants : laverie**, internet**.

Image not found or type unknown

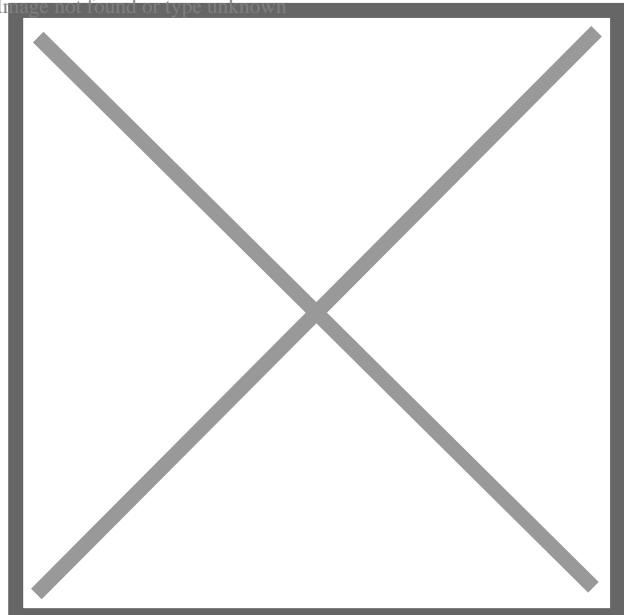


Photo de l'intérieur des logements

Les provisions sur charges incluent :

- La mise à disposition des mobiliers et des équipements collectifs.
- Consommation d'eau et de chauffage.
- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- Les frais d'entretien normaux VMC, ascenseurs.
- L'entretien des parties communes.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations d'électricité.
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87 712 du 26 Août 1987.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible auprès de l'intendant(e)).
- Les frais liés à l'usage de la laverie.
- Les frais d'accès à internet.
- La cotisation annuelle à O.N.L.E.

*Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

**Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.

Située dans un quartier très commerçant, le long du Canal de l'Ourcq.

La résidence est à 5 minutes à pied des cités des sciences et de la musique de la Villette.

Les transports en commun proposent un accès rapide et direct vers les lieux d'études et le centre de Paris.

